

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE SOULEUVRE-EN-BOCAGE  
*Commune déléguée de SAINT PIERRE  
TARENTAINE*

*Arrêté Municipal 2024/0012*

<b>Dossier n° PC 14 655 13 P0003 M01</b>
Date de dépôt : 28/02/2024
Demandeur : MME CHARKAOUI LEILA
Pour : DEMOLITION DE LA MAISON EXISTANTE ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
Adresse terrain : SUR LE MONT – ST PIERRE TARENTAINE, à SOULEUVRE EN BOCAGE (14350)
Référence cadastrale : 655 OE 152 - 655 OE 154 - 655 OE 216
Superficie du terrain : 2 557 m <sup>2</sup>

Destinataire :  
Mme CHARKAOUI LEILA  
SUR LE MONT - ST PIERRE TARENTAINE  
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE

N/Réf : PC 14 655 13 P0003 M01  
Objet : Certificat tacite

Madame,

Le Maire délégué de la commune déléguée de Saint Pierre Tarentaine certifie que Mme CHARKAOUI Leila est titulaire d'un permis de construire enregistrée sous le n° **PC 14 655 13 P 0003 M01** pour le projet ci-dessus référencé depuis le 28 avril 2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Je vous prie d'agrèer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à SAINT PIERRE TARENTAINE, le *12 juillet 2024*  
Le Maire délégué de SAINT PIERRE TARENTAINE,

Régis DELIQUAIRE

